

**Des voix:** Quelle honte!

**M. Baker (Nepean-Carleton):** L'Orateur M. Jerome a déclaré il y a bien longtemps à la Chambre que tous les députés devaient pouvoir bénéficier également des ressources de l'État. Si tous les députés ne peuvent pas en profiter de la même façon, on porte alors atteinte à leurs privilèges. Cela étant, madame le Président, si vous décidez que la question de privilège est fondée de prime abord, et c'est tout ce qu'il convient de prouver pour l'instant, je propose:

Que l'on saisisse le comité permanent des privilèges et des élections de la question de l'aide accordée par le gouvernement au chef du Nouveau parti démocratique pour lui permettre de préparer un document intitulé «Commentaires du cabinet du chef du Nouveau parti démocratique du Canada» ainsi que le prouvent les passages communs à ce document et à un dossier du gouvernement intitulé «Le Royaume-Uni et l'amendement de la constitution canadienne» et qu'on demande également au comité d'étudier si l'on a accordé d'une manière discriminatoire des ressources humaines et financières de l'État à un des partis représentés à la Chambre.

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, c'est toujours un plaisir que de voir agir le maître de l'émotion feinte, le leader à la Chambre du parti conservateur à qui il faut plus de temps pour ne rien dire qu'à aucun autre député dans les amales du Parlement canadien voire celles de tous les Parlements du monde.

Nous avons écouté toute une série de banalités ponctuée de points-virgules, de virgules, et à l'occasion d'un point. Je voudrais tout de suite apaiser les inquiétudes du député. A ma connaissance, nous n'avons pas d'espion dans le service du gouvernement dont il parle.

**Mlle MacDonald:** Non, c'est une taupe.

**M. Broadbent:** Je tiens à dire au député au cas où il aurait des doutes, que certains documents venaient du bureau des relations fédérales-provinciales. Le scandale, c'est donc d'avoir demandé certains renseignements à ce bureau. Cela étant, je tiens à dire à l'honorable représentant que si nous avions estimé pouvoir obtenir de son parti des données techniques comparables ayant une valeur intellectuelle quelconque, nous n'aurions pas manqué de les lui demander.

Contrairement au leader du Parti conservateur à la Chambre, si nous pouvons trouver des arguments pertinents dans un livre de MacGregor Dawson, de Kenneth Wheare, du professeur Cory ou encore dans un discours conservateur ou les propos d'un universitaire conservateur avec lequel nous sommes d'accord, sans compter un ministère fédéral qui emploie des fonctionnaires, nous n'hésitons pas à les employer. Je n'ai jamais pensé qu'il était malhonnête, intellectuellement ou politiquement, de reprendre les arguments avancés par certaines personnes avec lesquelles vous êtes en désaccord sur certaines autres questions. Les conservateurs ont beaucoup de mal à accepter ce fait plutôt banal dans les milieux intellectuels, mais pour les penseurs du monde entier, cela relève du bon sens élémentaire.

Je suis plutôt amusé, mais non surpris, du discours long, décousu et incohérent que nous avons dû supporter de la part d'un homme qui, grâce à une gestion brillante, a réussi le tour de force de précipiter la chute du gouvernement conservateur après neuf mois.

*Privilège—M. W. Baker*

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Vous devez m'en vouloir pour quelque chose, Ed.

**M. Broadbent:** Il aurait dû savoir que le bureau des relations fédérales-provinciales, même sous le régime conservateur, fournissait des renseignements à toute personne qui en faisait la demande, qu'elle soit affiliée au Crédit social, au parti rhinocéros, au parti libéral ou au parti conservateur. J'aurais cru qu'un parti qui s'est fait le champion de la liberté d'accès à l'information aurait pris pour acquis que l'un des principes qui ont présidé à la création du bureau des relations fédérales-provinciales par le gouvernement libéral précédent, était que les renseignements devaient être fournis à quiconque en faisait la demande et cette politique a été poursuivie par les conservateurs lorsqu'ils étaient au pouvoir. Je n'ai pas eu connaissance qu'ils aient modifié cette pratique.

La fausse indignation et l'horreur feinte du maître de l'émotion synthétique que nous connaissons n'étaient, depuis le début que des prétextes bidon avancés uniquement dans le but de faire perdre davantage de temps au Parlement. Quiconque connaît un tant soit peu le mode de fonctionnement du gouvernement en ce qui concerne la divulgation d'informations n'aurait pu prendre cet argument au sérieux un instant seulement. Ce ne sont que balivernes, et le député le sait.

Je leur transmettrai volontiers l'argumentation sur laquelle repose le document . . .

**Une voix:** L'argumentation?

**M. Broadbent:** . . . dont une partie me provient du bureau en question. Une autre partie importante est le fruit de l'expérience que quelques-uns d'entre nous ont acquise en rappelant les principes du système fédéral à des gouvernements canadiens, ce qui n'est pas le cas pour mes collègues à ma droite. Je veux bien transmettre aux conservateurs un exemplaire de ce qu'on appelle le document Broadbent à condition qu'ils me promettent deux choses, d'abord qu'ils le liront et ensuite qu'ils s'efforceront de le comprendre.

Ayant consacré près de cinq minutes de trop à cette diatribe de deux heures que le député a infligé à la Chambre, je veux maintenant soulever la question de privilège pour un motif qui me concerne directement en ma qualité de député.

**M. Fraser:** Je pensais que le NPD n'étaient pas en faveur du privilège.

● (1430)

**M. Broadbent:** C'est la troisième journée aujourd'hui que la Chambre n'entreprend aucun travail utile pour le public canadien.

**Mme le Président:** Je suppose que le député ne soulève pas une nouvelle question de privilège, qu'il donne un autre sens au mot privilège. Nous ne pouvons débattre deux questions de privilège en même temps. Je dois décider de la première avant d'autoriser la deuxième. Je suppose donc que le député commente la question de privilège soulevée par le député de Nepean-Carleton (M. Baker).